

ENJEUX



LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX





■ Le lac du Bourget

On entend ici par enjeux les questions d'environnement qui engagent fortement l'avenir du territoire, ou les valeurs qu'il n'est pas acceptable de voir disparaître ou se dégrader, tant du point de vue des ressources naturelles que de la santé publique ou de la qualité de vie. Ils peuvent s'exprimer à partir de l'état des composantes de l'environnement et de leur tendance d'évolution, des pressions exercées et/ou des réponses apportées.

Le groupe de travail a formulé 17 enjeux regroupés en 5 chapitres :

- Dynamisme économique et pressions anthropiques
- Espaces naturels
- Eau et milieux aquatiques
- Qualité de l'air, énergie et effet de serre
- Culture environnementale et action locale

Le premier chapitre regroupe l'ensemble des problématiques environnementales attachées au dynamisme économique de la région, au développement de l'urbanisation et des transports qu'il induit. Les enjeux des trois chapitres suivant expriment la richesse mais aussi la fragilité des ressources naturelles régionales, ainsi que les menaces qui pèsent sur elles. Enfin les enjeux du cinquième chapitre reflètent la question transversale de la mobilisation et de l'implication des acteurs, essentielle pour la réussite et la pérennité des politiques environnementales.

Orientations stratégiques

Les orientations viennent préciser les enjeux, en exprimant les leviers essentiels à actionner pour y répondre. Il ne s'agit pas ici d'engagements contractuels ni d'une programmation. Cependant les orientations retenues par le groupe de travail et présentées dans le profil intègrent et sont en cohérence avec celles des documents d'orientation, de planification ou de programmation établis à l'échelle régionale, notamment le contrat de plan Etat-Région (CPER), le projet d'action stratégique de l'Etat en région (PASER), les schémas de services collectifs (espaces naturels et ruraux, énergie...), le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), le plan régional pour la qualité de l'air (PRQA)...

Certaines orientations répondent à plusieurs enjeux, elles sont rappelées dans ce cas, avec mention de l'enjeu auquel elles se rattachent « principalement ».

Caractérisation des enjeux

L'appréciation des enjeux a été complétée au moyen de critères transversaux, qui dépassent la seule formulation de la problématique environnementale, et peuvent ainsi constituer une aide à la hiérarchisation des enjeux ou des orientations. Cette appréciation a été conduite collectivement au sein du groupe de travail. Les critères retenus visent à apprécier les enjeux non seulement sous l'angle de l'environnement (au sens des ressources et des milieux), mais également de la qualité de vie, de la santé publique et plus largement du développement durable (économie, équité sociale, identité et image régionale, demande sociale). Ils abordent également le niveau de prise en compte actuel de l'enjeu et les réponses apportées par les acteurs au niveau régional et local. Ces critères sont détaillés dans le chapitre correspondant.



■ Forêt alluviale au sud du lac du Bourget

© Crédit photo : Denis PALANQUE